

N-34

L'AN mil huit cent Cinquante-huit le Seize du mois  
d'août à dix heures du Matin par-devant  
Nous Pierre Charles et Jeanne Joye Maire et

Rousseau Novalis  
auquel j'écris le  
16 avril

Duquel décès nous nous sommes assuré par notre transport; et ont, lesdits déclarans, après lecture à eux faite du présent acte, déclaré *le 20 Janvier* signer *De Caen*

Nr. 6

N° 91 L'AN mil huit cent l'irreverent le Dip bruit  
d'avril à Cug heures du soin par-dessus  
le fest etienne Nous pierre Charlesalphonse Soyer & ouïe et  
le 18 avril

Officier de l'Etat Civil de la commune de Bressuire  
d'origine \_\_\_\_\_ département du Cher, sont comparus au greffe du 1<sup>er</sup> Janvier 1861.  
profession d'infirmier \_\_\_\_\_ demeurant à Bressuire \_\_\_\_\_  
département d'Indre et Loire \_\_\_\_\_ et âge de trente deux ans.  
Je déclare que la personne ci-dessus nommée \_\_\_\_\_  
profession d'infirmier \_\_\_\_\_ demeurant à Bressuire \_\_\_\_\_  
département d'Indre et Loire \_\_\_\_\_ et âge de trente deux ans,  
lesquels nous avons déclaré que Bressuire \_\_\_\_\_

Se fort 4euf

gé de Cincquante ans, profession d'excellier  
demeurant à Bressuire département du Charente  
à Saint Pierre l'Affretois département de la Nièvre profession  
département d' Issoire autres Ressources  
demeurant à et de Sont autres Ressources  
profession d' département d'  
demeurant à l'ordre du Conseil ledit Beast du mois d'août  
dit huit cent Cincquante et huit heures du Matin  
Dupuis décès nous nous sommes assuré par notre transport; et ont, ledits déclarans,  
après lecture à eux faite du présent acte, déclaré Taxe signier.

10-96

*Nogues*  
arie orme  
22 avril

28 April

*AN mil huit cent Quatorze mille huit le vingt Deux  
avril à dix heures du matin du mois de mai  
par-devant Pierre Charles abbé Rostaing Seigneur Maire et*

scier de l'Etat civil de la commune d.<sup>e</sup> Briozon,  
canton  
de Chateauneuf, département du Cher, sont comparus Jean le Blayez et Georges  
age de Cinq-vingt-deux ans,  
demeurant à Briozon  
et Louis Beauchard de Vaisin  
age de Cinquante-deux ans,  
demeurant à Briozon  
lesquels nous ont déclaré que Marie  
Jacques le Blayez et Elisabeth  
de Soubise eurent Yves ans, profession de Journaliste  
nourrissant à Briozon, département du Cher,  
à Montreuil sur Seine le 20 Juillet 1800,  
de Jean-Bernard Naupies en son état de profession  
Journaliste, demandant l'affection de son bras  
et de la France offerte par  
profession de Journaliste,  
affordées à Yves dont le 20 Juillet 1800 le Vingt dans le mois d'avril  
décédés à Briozon,  
huit cent cinquante trois à Dangé heure du matin  
dimanche deux juillet 1800.

quel décès nous nous sommes assuré par notre transport; et ont, lesdits déclarans,  
à la lecture à eux faite du présent acte, déclaré ~~ce jour~~ <sup>ce jour</sup> signer. De ce ~~jour~~ <sup>jour</sup>

A. Sawyer